

Tarifs de cantine et internat des apprentis

Tarifs au 01/01/24	Tarif par semaine de formation		
	Demi pension	Pension au Lycée	Pension au CFA du bâtiment pour les majeurs en formation de BTS , ASV et CS
Apprenti secteur privé *	2,00 € *	14,65 € *	86,00 € *
Apprenti secteur public	17,00 €	65,65 €	137,00 €
Jeunes n'ayant pas encore 15 ans (donc pas encore apprentis)	17,00 €	65,65 €	
Contrat passerelle (entre 2 contrats d'apprentissage)	tout va dépendre du dossier du jeune, si son contrat était public ou privé		

* Les apprentis ayant signé un contrat d'apprentissage du secteur privé bénéficient d'une prise en charge de 15 €/semaine pour les ½ pensionnaires et de 51 €/semaine pour les pensionnaires.

- Nous vous informons que l'accès au self se fait par le biais de la carte Pass'régiion (pour toutes les formations par apprentissage)
- le changement de régime de pension doit être demandé 15 jours à l'avance auprès de la Vie Scolaire.
- Les apprentis qui se sont inscrits externe ne peuvent pas accéder au self.